

Legrand
Crédit syndiqué de 1,4 milliards d'euros

Legrand a mandaté BNP Paribas et Royal Bank of Scotland pour le montage et la souscription d'un crédit syndiqué (le "Crédit Syndiqué") à cinq ans de 1,4 milliards d'euros.

Ce Crédit Syndiqué est destiné à refinancer la ligne de crédit senior garantie mise en place en 2002.

La transaction devrait permettre au groupe Legrand de réduire sa charge annuelle d'intérêts d'environ 16 millions d'euros.

Legrand est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'informations dans les bâtiments résidentiels et tertiaires et dans l'industrie, avec plus de 130 000 références à ses catalogues et des implantations dans plus de 60 pays. Le groupe emploie près de 26 000 personnes.

Communication Financière :

Legrand
François Poisson
Tél. +33 (0)1 49 72 53 53
Fax +33 (0)1 43 60 54 92

Contact Presse :

Publicis Consultants
Raphaëlle Rico
Tél. +33 (0)1 44 43 75 90
Fax +33 (0)1 44 43 75 65

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é